

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

Luc Cambrezy

N° : 25013 ex 1

Cote : B 67 M

# Environnement et densités de population : le recours à l'histoire

« Notre problème est la complexité. Elle caractérise un état, un système, dont le nombre des éléments et celui des liaisons en interactions est immensément grand ou inaccessible. Nos objets sont généralement de tels systèmes, [...] ainsi de cette multiplicité spatio-temporelle en transformation, et qui est, sans doute, la plus fortement complexe, qu'on appelle l'Histoire. »

(M. Serres 1980 : 61.)

Que le temps soit un concept pertinent en écologie (ce terme étant pris dans son acception la plus large, celle d'environnement ou de « milieu naturel »), peut-on en douter ? Pour ne prendre qu'une image, une forêt secondaire apparaît bien comme un produit de l'histoire : en investissant la forêt primaire, telle société la transforme de façon suffisamment durable pour qu'elle change de nature et se secondarise. Parmi d'autres praticiens des disciplines naturalistes, les botanistes doivent donc en tenir compte.

L'inverse est-il vrai ? L'analyse du milieu, si elle est prise en compte, est-elle pertinente et opératoire pour l'historien ? Globalement, la réponse mérite plus de prudence, tant le milieu a bon dos quand on se trouve à court d'explication : sécheresses, cyclones, milieux « répulsifs », que de maux dont la nature, notamment en milieu tropical, serait responsable ! Il est d'ailleurs significatif qu'il soit plus souvent fait référence au milieu comme facteur explicatif lorsque celui-ci fait bien mal les choses que lorsqu'il les fait bien.

Tout cela procède d'un vieux débat — et de vieilles querelles — que la géographie connaît bien pour l'avoir largement alimenté : c'est celui qui porte sur le poids du milieu, ou le « déterminisme géographique », dont les géographes n'ont jamais bien su se démarquer sans une bonne dose d'ambiguïté ; notamment lorsque la perspective est des plus traditionnelles et renvoie à des formulations du type : « l'homme et le milieu dans... ».

B 25013

Entre l'écologie et l'histoire il y a aussi le présent des sociétés qui perçoivent, investissent et exploitent différemment les ressources du milieu naturel : c'est très exactement ce dont traite la géographie. En partie, c'est aussi ce qui la fonde, et cela autorise, me semble-t-il, les géographes à prendre une part, inquiète, au débat — un débat plein d'embûches et d'incompréhensions, qu'il soit de nouveau à l'ordre du jour en est la preuve. Enfin, c'est d'un côté le sentiment que tout a déjà été dit, parfois fort bien, de l'autre c'est la conviction que nos pratiques et nos *a priori* disciplinaires sont pour une bonne part à l'origine de cette incompréhension. C'est cette pratique que nous voulons analyser ici.

### Du bon usage du déterminisme...

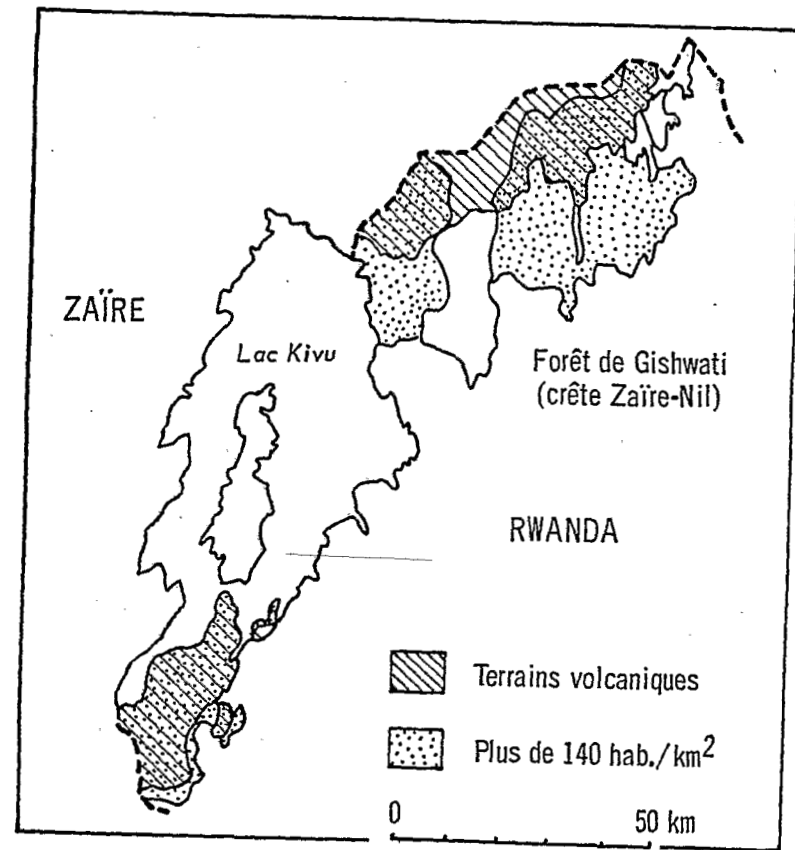
Sous l'impulsion de P. Gourou, mais pas toujours dans sa perspective, une des voies privilégiées pour l'étude des relations nature-société fut celle des densités de population. Les faits de répartition de population sont donc systématiquement rapportés aux conditions du milieu, mais avec une contrainte majeure : celle de l'impérieuse nécessité, quasi institutionnelle, de conjurer toute interprétation déterministe des relations entre les conditions du milieu et les faits de société, ceux de population en particulier. Le déterminisme géographique avait fait trop de ravages, favorise trop de démonstrations linéaires et mécanistes, pour qu'il ne soit proscrit de la littérature géographique.

Que reste-t-il alors, pour dépasser la simple mais frustrante analyse descriptive ? Et bien, justement, l'histoire, souvent analysée au travers des règles sociales dont la société s'est dotée. A cela rien de critiquable, bien au contraire, si ce n'est que la référence à l'histoire apparaît trop souvent comme un recours — lorsqu'elle n'est pas présentée comme le « facteur premier » ou la « dernière instance » — : « c'est là le rôle souvent dévolu par les géographes à ce qu'ils aiment appeler ' l'explication historique ' dont le statut n'est d'ailleurs pas toujours très clair » (Durand-Dastes 1984 : 23).

### A propos des densités de population : quelques remarques

#### La question de l'échelle

A très petite échelle, celle du continent africain globalement sous-peuplé, le Rwanda comme le Burundi voisin font, on le sait, partie de ces îlots extraordinairement peuplés. A l'échelle du pays, on découvre que cette



Sols volcaniques et densité de la population (d'après P. GOUROU 1953).

population est en fait très inégalement répartie : des régions quasi vides d'hommes, d'autres atteignant 500 ou 600 hab./km<sup>2</sup>, une densité moyenne de 260 hab./km<sup>2</sup> en 1978. A ces deux niveaux, on cherche une explication ; et il n'est pas certain que l'argumentation qui vaudrait pour l'un vaudrait également pour l'autre. Mais dans les deux cas on s'interroge sur le rôle du milieu et, finalement, sur celui de l'histoire : la notion de « zone refuge », la question de l'esclavage font partie du cortège d'explications historiques avancées pour expliquer, à petite échelle, ces îlots de fortes densités. Tout ceci pour dire que le *niveau d'observation retenu pour l'analyse apparaît bien au cœur du débat*. On peut en effet en dire autant pour la relation environnement-société, dont le rapport change sensiblement selon qu'on situe l'étude au niveau d'un pays ou d'une ethnie, d'un groupe social, d'une collectivité villageoise connaissant et utilisant parfaitement toute la diversité de l'espace contrôlé.

## Évidences, définitions, propositions, postulats...

- Une forte densité de population est une notion relative : 250 hab./km<sup>2</sup> représentent de très fortes densités en Afrique alors que celles-ci ne seraient que moyennes dans les deltas asiatiques ou en Indonésie.

- Les fortes densités s'observent sur des espaces réduits, faciles à circonscrire sur une carte : ce sont des exceptions.

- Une forte densité sur une portion d'espace quelconque résulte, soit d'un mouvement migratoire vers cet espace, soit de l'accumulation d'une population sédentaire bénéficiant d'un taux d'accroissement naturel positif, soit encore et bien sûr de la conjonction de ces deux facteurs (cas des villes). Le cas de l'immigration affecte deux espaces, celui de départ puis celui d'arrivée ; le caractère massif et brutal (définitif ou saisonnier, cf. les migrations mosi) de ce type de peuplement, s'il apparaît traumatisant, relève plus de l'histoire événementielle que du temps long (déplacements de réfugiés pour cause de sécheresse ou de conflits armés). Le cas de l'accumulation progressive renvoie d'autant plus au temps long que les taux d'accroissement sont restés très faibles du fait d'une mortalité élevée. Dans le deuxième cas, celui auquel nous nous intéresserons exclusivement ici, on peut poser, dès lors que la recherche a démontré l'absence, dans un passé plus ou moins lointain, de mouvements massifs de population, que *de fortes densités de population en milieu rural constituent la marque d'un peuplement ancien*. Cette proposition ne signifie évidemment pas que le peuplement est récent là où les densités sont faibles.

- Une forte densité de population observée à un instant T sur un espace donné implique un processus de « surdensification » antérieur de la population, sans que cela préjuge de la dynamique à l'instant de l'observation. C'est donc un phénomène en constante évolution, qu'il est, autant que possible, nécessaire d'analyser dans une perspective historique. Cette surdensification de la population suppose un profond enracinement ; en ce sens, l'espace en question est un espace fermé (d'où la tache de forte densité) où il est fait peu de place à l'émigration — celle-ci restant une réponse, toujours possible et fréquemment observée, à la réduction des surfaces disponibles. Se pose alors la question des limites à cet enracinement : jusqu'à quel seuil de densité une société peut-elle assimiler une nouvelle charge de population, notamment lorsqu'elle est faiblement urbanisée (cas du Rwanda et du Burundi) ?

- *De fortes densités de population impliquent ou supposent une organisation sociale, politique et économique particulièrement apte à : (1) maintenir la population qui, de génération en génération, voit ses disponibilités en terre se réduire à mesure que croissent ses effectifs ; (2) gérer des ressources naturelles limitées et non immédiatement renouvelables : dilapider celles-ci vouerait la société en question à de profonds bouleversements. Pour une*

population qui tire du sol l'essentiel de sa subsistance, il est évident que le ou les systèmes de production agricole prennent ou doivent prendre un caractère nettement intensif. Pour gérer au mieux ses ressources à mesure que les densités s'accroissent, le groupe est contraint de s'adapter dans ses structures comme dans ses techniques afin d'assumer une pression sur le sol sans cesse croissante. On peut donc également poser qu'une région de forte densité est ouverte au changement, ou se doit de l'être, puisque là est la condition de survie, de permanence, et de reproduction de la société qui y vit.

- Les fortes densités de population rurale ne peuvent se satisfaire de conditions écologiques par trop difficiles, voire extrêmes. Si l'on ne peut affirmer que les densités élevées se rencontrent là où les conditions du milieu sont les plus favorables, il faut cependant admettre que ces sociétés ont su « révéler » certaines des qualités somme toute assez favorables d'un milieu.

## Environnement et densités de population : le cas du Rwanda et du Burundi

« Interroger les techniques et l'histoire, prendre connaissance de la vision des conditions naturelles que les hommes se donnent à travers les techniques qu'ils maîtrisent » (Gourou 1982), telle est la démarche de P. Gourou, réaffirmée encore dans ce dernier ouvrage et qu'il avait déjà faite sienne dans *La densité de population au Rwanda-Urundi* (1953). En 1978, il m'était donné l'occasion d'emprunter sinon une démarche semblable, du moins le même itinéraire (Cambrezy 1984). On verra que je diverge sensiblement de Gourou quant à l'appréciation du poids à accorder au milieu naturel dans l'interprétation des faits de peuplement ; de même quant au recours à l'histoire.

Après avoir dressé la carte des densités de population de 1948, à partir de données statistiques d'une remarquable qualité, toute la démarche de Gourou a consisté en une mise en relation systématique de celles-ci avec les principales variables du milieu naturel : altitude, précipitations, sols. Cette démarche rend évidente une hypothèse au départ implicite : si les densités observées ne s'expliquent pas par un milieu éminemment favorable, c'est que la cause est ailleurs... et l'on peut déjà deviner que c'est aux « techniques d'encadrement » que l'auteur fera référence, celles-ci renvoyant inévitablement à l'histoire. Nous ne prendrons qu'un exemple de cette démarche, répétée autant de fois qu'il y a de critères du milieu physique pris en compte.

Envisageant l'éventualité d'une relation entre types de sols et densités de population, Gourou compare ces dernières dans les deux régions volcaniques du Rwanda (les Virunga au nord et la région de Cyangugu au

sud, cf. Carte). La non-concordance stricte observée entre ces deux séries de faits équivaut pour lui à une démonstration : il n'y aurait donc pas de relation entre la nature du substrat et les faits de population.

Si nous suivons la logique de ce raisonnement il faudrait, pour qu'il y ait relation de cause à effet, qu'il y ait concordance entre ces deux facteurs. La première objection est que nous voyons au contraire une telle relation de proximité entre fortes densités et sols volcaniques qu'il paraît difficile de balayer aussi simplement le problème. La deuxième rejoint le débat à propos du déterminisme géographique ; en effet, s'il y a déterminisme, n'est-ce pas à ce niveau qu'il se situe ? Car si l'on admet au contraire qu'une « certaine » relation existe entre faits de peuplement et conditions naturelles, tout débordement des premiers sur les seconds, toute transgression, est la preuve que ces sociétés sont en mesure de s'affranchir en partie des conditions physiques, qu'il n'y a pas à proprement parler de détermination. Ces décalages et ces débordements ne sont-ils justement pas la marque d'une société qui, au fil de son histoire, du fait de l'accroissement de ses effectifs, se trouve dans la nécessité de s'adapter et par conséquent de déborder des milieux jugés « au départ » plus favorables et investis comme tels ? Enfin, la nature même de la comparaison est contestable : sans entrer dans les détails, on peut dire qu'à l'exception du substrat, volcanique dans les deux cas, tout ou presque oppose ces deux régions... y compris le volcanisme dont l'un est d'appareil (volcans) tandis que l'autre est d'épanchement. Cela pour dire que s'il est un domaine où la comparaison terme à terme n'est pas justifiable, c'est bien celui de l'analyse des rapports complexes d'une société avec une situation écologique donnée.

Cet exemple — il y en a d'autres — montre bien l'impasse à laquelle conduit ce type de démarche : on peut à la rigueur découper la nature en tranches pour les besoins de l'analyse et de la description ; cela devient sensiblement plus ardu lorsqu'il s'agit de rendre compte de son fonctionnement ; c'est dépourvu de tout caractère opératoire dès lors qu'on prétend chercher des relations entre l'environnement pris dans sa totalité (avec toutes les interactions qu'il comporte) et les faits de répartition de population.

Mais changeons d'échelle, et la lecture n'est plus la même ; penchons-nous sur un terroir ou une exploitation familiale : qui n'a pas été frappé par cette connaissance intime qu'ont de leur environnement les sociétés rurales traditionnelles ? Connaissance qui se traduit dans l'usage du sol par une affectation judicieuse des cultures, voire des variétés, en fonction des différentes facettes écologiques. Et il ne viendrait à l'idée de personne de voir dans ce constat la marque d'un déterminisme qui tairait son nom. Simplement, les sociétés rurales adaptent leur savoir au milieu qu'elles connaissent. Ce qui n'a rien à voir avec une quelconque détermination des sociétés par leur environnement... mais qui ne revient pas non plus à la proposition exactement inverse.

### La recherche de la dernière instance ou Le recours à l'histoire

L'explication ne pouvant être qu'historique, la conclusion de Gourou, conforme à l'ensemble de son œuvre, renvoie à ses deux concepts clés de « niveau de civilisation » et de « techniques d'encadrement » pour rendre compte de l'importance des densités de population au Rwanda comme au Burundi. Les conditions du milieu ne peuvent intervenir dans le système explicatif puisqu'elles sont dominées, plus que médiatisées, par une organisation sociale et politique permettant, selon son expression, « la capitalisation des excédents démographiques » (Gourou 1953). La référence à l'histoire est claire ; on ne saurait faire grief à l'auteur de l'oublier.

Dans le cas de ces deux pays, c'est donc à l'ethnie minoritaire tutsi, peuple pasteur installé au xvi<sup>e</sup> siècle, que l'on devrait ces étonnantes densités de population : grâce à un très fort contrôle politique et militaire de l'espace, cette ethnie, s'attachant la population hutu par un contrat de type politique et commercial (contrat d'*ubuhake* associant pastoralisme et contrôle des terres) aurait favorisé une forte croissance démographique (Vidal 1974).

Si cette interprétation pouvait fonctionner au niveau très général de ces deux pays — et on voit qu'à cette échelle on ne fait plus appel à la notion de « zone refuge » —, elle n'expliquait pas pour autant l'existence de noyaux de très fortes densités à proximité de régions quasi vides d'hommes. En effet, cette lecture reste muette sur la question des localisations. Donner une explication aux fortes densités de population ne suffisait pas ; il fallait encore dire pourquoi ces noyaux de fort peuplement s'observent dans tel lieu et pas ailleurs : l'« explication historique » si chère aux géographes ne dispense en aucune façon de répondre à cette question, bien au contraire ; elle devrait même, pour être totalement convaincante, fournir une réponse à la question des lieux et de leur position dans l'espace. Mais peut-être serait-ce alors l'histoire qui à son tour achopperait et en viendrait à recourir à l'« explication écologique »... On voit bien ici que pour sortir de ce type d'impasse, il faut d'abord s'affranchir de la logique dualiste contenue en filigrane dans la problématique environnement-société et tout aussi présente, si l'on n'y prend garde, dans celle qui fait l'objet de ce numéro des *Cahiers* : « On simplifie, en général, au moyen d'un choix forcé : continu ou discontinu, analyse ou synthèse, le tiers étant exclu. Dieu ou diable, oui ou non, avec moi ou contre moi, de deux choses une seule. Or la complexité fait signe du côté du réel, alors que le dualisme appelle à la bataille, où meurt la pensée neuve, où disparaît l'objet » (Serres 1980 : 21-22).

Revenant à la question des lieux, on était d'autant plus fondé à s'interroger que, parmi les noyaux très densément peuplés, ceux du nord du Rwanda échappaient au contrôle du roi (*mwami*) fortement implanté

dans la région de Butare. Par ailleurs, la confrontation des deux cartes de densités de population établies à partir des statistiques de 1948 et 1978 a très clairement mis en évidence la permanence d'îlots de très fortes densités dans des régions réputées déjà surpeuplées. Quant à l'émigration, lorsqu'elle a lieu, c'est « la plus courte distance géographique et sociale d'installation [qui est] recherchée par le migrant et non la plus forte disponibilité de terres » (Sautter 1984 : III).

Un enracinement aussi évident, corrélé à l'existence d'îlots densément peuplés mais ayant échappé au contrôle politique tutsi, ne pouvait que nous amener à supposer l'existence d'organisations sociales et politiques pré-tutsi, probablement bahutu, tout aussi capables de maintenir la population sur place. Ce qui paraît certain dans tous les cas est la place et l'importance exagérées accordées à la présence des Batutsi dans l'explication des fortes densités.

Ce constat nous conduit à formuler les hypothèses suivantes quant à l'importance de la population au Rwanda. Reprenant l'idée que les fortes densités de population sont le signe d'un peuplement ancien, voire très ancien, on posera donc que les noyaux de fortes densités correspondent sinon aux lieux de première installation, au moins à ceux de première sédentarisation. On remarquera que ces quatre noyaux (deux au nord, deux au sud, de part et d'autre de la crête Zaïre-Nil) se situent à des altitudes assez comparables mais, surtout, toujours dans des situations au contact de zones écologiquement diversifiées et par conséquent complémentaires. Mais l'important, eu égard à la problématique présente, est que la société en question est amenée, au cours de son histoire, à transgresser les limites d'un milieu jugé au départ plus favorable. C'est donc la pression sociale (dans ce cas, la pression démographique), évoluant dans le temps, qui modifie les termes de la relation.

On voit bien que la question des lieux, de la distance entre les lieux, parce qu'elle renvoie aux systèmes de relations que les sociétés et groupes sociaux tissent entre eux, est bien au cœur du débat, simplement parce qu'« une société n'est pleinement elle-même qu'avec son espace » (Brunet 1983 : 395, c'est moi qui souligne, L. C.). Au demeurant, la démarche est significative : c'est par une analyse spatiale minutieuse des relations systèmes naturels-densités de population, par la prise en compte des lieux et de leur position relative, que l'on aboutit finalement à l'« explication historique ». Bien sûr, la référence à l'histoire est tardive ; souhaitons, en retour, que les historiens percevront, à la lecture de ces propos, l'intérêt, pour leur propre discipline, de l'analyse diachronique et spatiale des faits de répartition de population. Que l'on parte des situations actuelles pour remonter dans le temps ou l'inverse importe peu ; l'important est que cela soit fait.

## L'espace et le temps, dimensions du système

Déterminisme pur et dur ou recours à l'histoire, les deux démarches procèdent d'une même logique linéaire. Pour les sociétés qui en vivent, l'environnement, son caractère favorable ou défavorable, sont globalement perçus. C'est probablement l'apport essentiel de l'analyse systémique, concept majeur en écologie, que d'avoir imposé la « notion à la fois simple et essentielle, une sorte de ' notion minimale ' de la logique des systèmes, celle de boucle de rétroaction » (Durand-Dastes 1984 : 19).

En quoi ces propos peuvent-ils nous éclairer dans la perspective présente ? Tout d'abord en nous invitant à considérer le milieu naturel comme une totalité fonctionnelle et insécable dès lors qu'on l'analyse dans ses rapports avec les sociétés. Cela présente au moins l'avantage de couper aisément court aux poncifs persistants du type : « forêt : milieu répulsif, milieu inhospitalier » ; on est tenté de dire : « coupez la forêt, elle cessera d'être répulsive ». Au-delà du mot, le concept de système, dans la mesure où il implique l'absence d'un « facteur premier », devrait aussi nous inviter à mettre un terme aux discussions vaines sur la place du milieu physique ou du passé historique. En ce sens, les sociétés ne sont pas plus déterminées par leur environnement qu'elles ne le déterminent (ce qu'on aurait davantage tendance à oublier) : « Je crois qu'une des grandes faiblesses du *possibilisme*, au moins dans ses formes extrêmes, a été de surestimer la liberté d'intervention de l'Homme dans la Nature, d'un Homme agissant, à ses yeux, comme conquérant en terre étrangère ! De sévères rappels à l'ordre, dont certains très actuels, montrent assez qu'il y a des règles écosystémiques fondamentales qu'il convient de ne pas transgresser » (Barrau 1975 : 27). « Conquérant en terre étrangère »... la grande question est lâchée : l'homme est-il en dehors, ou bien fait-il partie de l'écosystème ? Sur ce point, Barrau (*ibid.* : 32) est sans hésitations : « l'évident postulat nécessaire à toute recherche embrassant les sociétés humaines et les écosystèmes auxquels elles appartiennent, est précisément l'appartenance de l'Homme à la Nature ».

Pour une part donc, la problématique environnement-société n'a de raison d'être que si les deux termes sont analysés dans une perspective de système, pour une autre on sent bien que les risques d'interprétation mécaniste et linéaire restent toujours présents. C'est pourquoi « on ne peut se contenter d'une perspective limitée à l'interaction écosystèmes/civilisations. Il faut prendre en compte à la fois l'« histoire naturelle » et la « nature historique », c'est-à-dire le développement historique non séparé d'une Nature dans laquelle il s'inscrit tout en s'y traduisant par une maîtrise croissante, une gestion et une transformation de cette dernière » (*ibid.*). Sur le terrain de la méthode, on ne suivra l'auteur, lorsqu'il préconise d'« envisager les rapports de ces sociétés au milieu naturel en étudiant le rapport des divers facteurs de ce dernier aux hommes des sociétés considérées » (Barrau 1977 : 207), que si l'environnement

est effectivement globalement analysé dans son rapport à la société. Il nous faut donc trouver une autre voie. Qu'on parle de « système » ou non, il faut se résoudre à poser le problème différemment : refusant la « dernière instance », qu'elle soit historique ou écologique, refusant tout autant les oppositions mécanistes du type environnement-société ou écologie-histoire, c'est plus dans la dialectique des rapports entre écologie, histoire, société et espace que nous voyons un espoir de sortir du tunnel. Pourquoi ? Reprenant le cas des noyaux de fort peuplement au Rwanda, on peut proposer à titre d'hypothèse le scénario suivant : (1) chacun des groupes étend son territoire à mesure que croissent ses effectifs ; (2) selon la distance entre ces groupes et la rapidité de leur croissance démographique, ceux-ci entrent en contact à un moment donné ; (3) ce contact, à la marge, introduit, par la compétition pour l'espace qu'il engendre, un profond bouleversement qu'il convient de régler par l'adoption de nouveaux comportements. Dans ce cas de figure, on constate que la situation de contact est à la fois historique — on peut la dater —, spatialisée — parce que localisable — et socio-politique — elle impose de nouvelles décisions et de nouveaux comportements. Ce scénario montre bien qu'un processus diachronique est analysable comme une succession de systèmes, dont l'histoire va de la mise en place des éléments du système (noyaux de peuplement) sans interactions jusqu'à la phase de fonctionnement (processus de surdensification), en passant par la phase de formation du système, qui se réalise lorsque les interactions commencent à jouer (contact). Dans le cas du Rwanda, on serait tenté de dire que l'espace (en tant qu'enjeu) n'existait pas tant qu'il n'y avait pas compétition pour lui. Plus exactement, l'espace ne se différencie guère de l'environnement, duquel sont extraits les moyens de subsistance du groupe. Mais les choses changent du tout au tout lorsque l'environnement, de par sa rareté, est convoité. Dans ce cas, c'est au moment du contact entre les groupes que le milieu physique prend son statut d'espace, et c'est au même instant que l'on passe d'une histoire individuelle (l'histoire de chaque groupe) à une histoire collective (plusieurs groupes en contact). On voit bien, dans ce schéma, au demeurant fort théorique, que l'espace et l'histoire sont des points de passage obligés. En posant le problème dans ces termes, l'écologie est à l'espace ce que le temps est à l'histoire. Une manière comme une autre de redécouvrir que l'on n'a guère de chances de progresser dans l'intelligence de ces questions si l'on ne se résout pas à sortir de nos ghettos disciplinaires...

ORSTOM, Montpellier, novembre 1985.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRAU, J.  
1975 « Écosystèmes, civilisations et sociétés humaines : le point de vue d'un naturaliste », *Social Science Information/Information sur les Sciences sociales*, XIV (1) : 21-34.  
1977 « Histoire naturelle et anthropologie », *L'espace géographique*, VI (3) : 203-209.
- BRUNET, R.  
1982 « La géographie », in M. GODELIER, ed., *Les sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle*. Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie, Paris, Documentation française : 381-420.
- CAMBREZY, L.  
1984 *Le surpeuplement en question : organisation spatiale et écologie des migrations au Rwanda*, Paris, Éd. de l'ORSTOM, III-292 p. (« Travaux et documents » 182).
- DURAND-DASTES, F.  
1984 « Systèmes et localisations : problèmes théoriques et formels », in GROUPE DUPONT, ed., *Systèmes et localisations*, Avignon, Université d'Avignon : 19-44 (« Géopoint » 84).
- GOUROU, P.  
1953 *La densité de la population au Rwanda-Urundi : esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 239 p.  
1982 *Terres de bonne espérance : le monde tropical*, Paris, Plon, 456 p. (« Terre humaine »).
- SAUTTER, G.  
1984 « Préface », in L. CAMBREZY, *Le surpeuplement en question... : I-III*.
- SERRES, M.  
1980 *Hermès. V. Le passage du nord-ouest*, Paris, Éd. de Minuit, 197 p. (« Critique »).
- VIDAL, C., ed.  
1974 *Le problème de la domination étatique au Rwanda. Histoire et économie*, n° spécial de *Cahiers d'Études africaines*, XIV (1), 53.